

Assurance Qualité - ULiège

Niveau facultaire

Evaluation de la Faculté d'Architecture

Rapport définitif des experts – Juillet 2025

Remis le 30 septembre 2025 à

Madame Anne Sophie NYSSSEN, Rectrice

Monsieur Frédéric SCHOENAERS, Vice-Recteur Enseignement

Monsieur Pierre HALLOT, Doyen

Monsieur David TIELEMAN, Vice-Doyen Enseignement

Madame Fabienne COURTEJOIE, Pro-Vice-Doyenne Enseignement

Philippe HUBERT, Conseiller de la Rectrice à la qualité et l'évaluation institutionnelle

Exercice d'évaluation de la Faculté d'Architecture de l'Université de Liège

Rapport des experts – 4-6 mai 2025

(version révisée du 04/07/2025)

Dans le cadre de la rédaction de ce rapport, il a été décidé de ne pas recourir à l'écriture inclusive. Ce choix s'inscrit dans une volonté de préserver la lisibilité et la fluidité du texte. Il ne traduit en aucun cas une prise de position sur les questions d'égalité de genre, d'autant plus que tant des enseignants que des enseignantes, tant des étudiants que des étudiantes, ont activement contribué à cet exercice.

A. Composition du comité des experts :

- Mme Geneviève Philippe (Présidente), professeur en sciences pharmaceutiques (0.5 ETP) et référente facultaire aux affaires pédagogiques (0.5 ETP) à la Faculté de Médecine de l'Université de Liège, titulaire d'un diplôme d'études spécialisées en pédagogie de l'enseignement supérieur ;
- M. Gilles Debrun, architecte praticien, professeur d'atelier à la faculté d'architecture de l'UCLouvain, auteur et membre du comité éditorial de la revue *A+ architecture in Belgium* ;
- M. Stefan Devoldere, professeur et doyen à la faculté d'Architecture et Arts de l'Université de Hasselt ;
- M. Merlin Duplant, étudiant à l'ENSAPL (École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille) en Licence 3, représentant étudiant et Vice-Président de la Commission de la Formation et de la Vie Étudiante de l'école ;
- M. Thomas Moor, Directeur f.f. de la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Accompagnés par Mme Dominique Thewissen, SMAQ

B. Visite :

La visite de la Faculté d'Architecture s'est déroulée les lundi 5 et mardi 6 mai 2025. Celle-ci a été précédée d'une première réunion et d'une rencontre avec les autorités facultaires (Doyen et Vice-Doyen à l'Enseignement) le dimanche 4 mai à 18h.

Le programme des deux journées est repris au tableau 1 ci-dessous. La visite a commencé par une présentation introductive des autorités facultaires, incluant la description du projet de nouvelles infrastructures (phasé en 3 étapes) et la visite des infrastructures existantes (amphithéâtre, locaux d'ateliers, salle informatique, cafétéria, bureaux administratifs...). Elle s'est poursuivie par la rencontre de panels de témoins représentant les différentes parties prenantes (autorités, enseignants, scientifiques, personnel administratif, étudiants et anciens étudiants, représentants du monde professionnel). Chaque témoin a été invité à parler librement, dans un but d'amélioration des pratiques (posture des experts de type « *critical friends* »), sachant aussi que les propos seraient rapportés anonymement.

Préalablement à la visite, les experts ont reçu en date du 08/04/2025 le rapport d'auto-évaluation réalisé par la Faculté, muni de ses annexes, et se sont réunis à distance le 11/04/2025 pour un *briefing* animé par le SMAQ.

Tableau 1 – Programme de la visite des experts

Lundi 05/05/2025

Horaire	Déroulement de la journée	Lieu
9h30 – 10h	Accueil	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
10h00 – 10h40	Gouvernance	
10h40 – 11h	Pause-café	
11h – 11h40	Membres de la CPFE	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
11h40 – 12h30	Membres des Conseils des études (bac et master)	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
12h30 – 13h30	Lunch et debriefing de la matinée	
13h30 – 14h20	Rencontre avec les étudiants	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
14h20 – 15h10	Rencontre les enseignants	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
15h10 – 15h30	Debriefing et pause-café	
15h30 – 16h15	Rencontre avec des porteurs / personnes-ressources de projets facultaires	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
16h15 – 17h	Rencontre avec les enseignants- BAC	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
17h – 17h15	Debriefing et pause-café	
17h15 – 18h	Rencontre hybride avec les alumni et le monde socioprofessionnel	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
18h – 18h15	Debriefing	

Mardi 06/05/2025

Horaire	Déroulement de la journée	Lieu
9h30 – 10h15	Rencontre avec les étudiants- BAC	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
10h15 – 10h30	Pause-café et debriefing	
10h30 – 11h15	Rencontre avec les étudiants- MASTER	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
11h15 – 12h	Rencontre avec les enseignants- MASTER	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
12h – 12h15	Pause-café et debriefing	
12h15 – 12h45	Rencontre avec les membres de la commission d'évaluation	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
12h45 – 13h45	Lunch et debriefing de la matinée	
13h45 – 14h30	Rencontre supplémentaire en fonction des demandes éventuelles des experts	Auditoire « Simone Guillissen-Hoa »
14h30 – 16h	Préparation de la restitution orale	
16h – 17h	Restitution orale, Q/A et drink	

C. Texte de la restitution orale réalisée le mardi 6/05 :

« Le comité des experts a pris plaisir à rencontrer les différentes parties prenantes impliquées dans la Faculté et à visiter les installations. Les échanges ont été honnêtes et transparents. Un climat positif et apaisé a directement été perçu, ainsi qu'un dynamisme et un enthousiasme de l'équipe enseignante. Les étudiants ont pointé le côté humain de la relation entre les étudiants et les enseignants, et la disponibilité et l'empathie des encadrants. Les enseignants sont perçus comme des personnes engagées et faciles d'accès. Depuis quelques années, la route fut longue, mais constructive.

Nous allons maintenant vous faire part de nos constats majeurs, les points de détails se retrouveront dans le rapport.

Concernant la **gouvernance**, la structure mise en place (Conseil de Faculté, CPFE, CPFR, conseils des études) et les outils fonctionnent. L'avis des étudiants est régulièrement pris en compte et la représentation étudiante est incarnée. Il faudra veiller à lui donner une meilleure

visibilité dans l'infrastructure future. Les dynamiques initiées sont à conserver et à renforcer. Comme point de vigilance est soulevée la courroie de transmission des informations, même s'il est appréciable que les PV soient disponibles à tous. Le système de communication, comme les *Newsletters*, est bel et bien présent, mais pas exploité à sa juste valeur par les étudiants et le personnel.

La Faculté a néanmoins besoin d'un lieu de rencontre rassemblant tous les acteurs et pas seulement leurs délégués, mais il ne faut pas attendre la venue du nouveau bâtiment. Une formule de type journée pédagogique et/ou mise au vert pourrait rencontrer ce besoin, au rythme de deux à trois occasions par an, permettant une alliance du *Top-down* et du *Bottom-up*, du formel et de l'informel

Le déménagement est une menace potentielle d'éclatement, dès lors des bonnes habitudes en termes d'échanges – formels et informels – mériteraient d'être prises avant celui-ci.

Le projet de nouveau bâtiment fédère mais suscite également des inquiétudes quant au site transitoire. Des opportunités sont néanmoins à saisir pour en faire un lieu d'expérimentation pédagogique, et pas seulement une opportunité immobilière. Il faut manifester un grand volontarisme sur ce point, en partenariat avec la ville et les acteurs de la société civile.

Les étudiants déplorent le manque de place de rangement. La piste de mise à disposition de casiers serait à explorer. Les horaires d'ouverture pourraient être étendus dans un souci de plus grande justice sociale. La Faculté est un lieu de travail et de rencontre important pour les étudiants. Ces différents éléments pourraient être pris en compte dès avant la construction du nouveau bâtiment.

L'apprentissage « par le faire » est une occasion de développer concrètement la mise en œuvre du *Printlab*, du *Fablab* et de la matériauthèque. Cela doit s'accompagner d'une stratégie de gestion, de recyclage. Un renforcement de l'appui logistique, notamment au niveau technique, est souhaité. Tout cela s'inscrit aussi dans une vigilance quant au coût de la vie étudiante (nourriture et matériel notamment).

En ce qui concerne le **bien-être**, une bienveillance a été observée à l'égard des étudiants, avec la mise à disposition de demi-journées en autonomie, le vote des horaires d'examens, etc.

Une pression a néanmoins été sentie au niveau du bachelier, liée à la taille de la cohorte. La charge de travail sur les épaules des enseignants est apparue comme une menace, avec risque d'épuisement. Celle-ci n'est pas négligeable non plus pour les étudiants, qui ont rapporté des préoccupations liées à leur santé mentale et physique, notamment le manque de sommeil. La culture de l'architecte qui travaille énormément – ou culture de « faire la charrette » – fait partie intégrante de la formation, et peut poser question. La croissance des cohortes étudiantes est un défi pour les années à venir. En termes de pédagogie, des solutions pourraient être réfléchies pour prendre mieux en compte ce défi. Notamment, la salle comode pourrait être davantage exploitée. L'IFRES ne semble pas utilisé de manière adéquate, entité surtout perçue pour son obligation de formations.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas assez connus, le parrainage n'a pas réellement le succès escompté et est à requestionner. La sollicitation d'outils existants comme la Cellule Qualité de vie pourrait être renforcée. Il manque peut-être une personne ressource « bien-être », clairement identifiée, sur le site de la Faculté.

Concernant le **programme**, les éléments suivants ont été relevés :

- Les stages pourraient être amplifiés, afin de donner plus d'ouverture au réel et compléter la pédagogie ;
- Le triple système de TFE est très intéressant, et le comité d'experts est curieux et enthousiaste d'en voir l'évolution. La recherche a sans doute pris une meilleure place mais reste à renforcer ;
- L'anglais est lacunaire, il convient de réfléchir à comment l'intégrer de manière active dans tout le cursus, pour situer la faculté dans son contexte international ;
- L'IA est un outil important pour l'architecte dans le futur et un défi à prendre en compte, dès à présent, dans les enseignements, avec une formation des enseignants et une meilleure définition de la place à donner à l'IA dans la formation, notamment dans la production de dessins et de plans ;
- La Chouette Semaine Transversale a été perçue comme une initiative stimulante et fédératrice. Elle mériterait d'être intégrée dans le programme, avec obligation de participation pour tous les étudiants ;
- La place du projet est centrale dans le cursus, mais il faut veiller à ce que l'investissement dans le projet ne se fasse pas au détriment des autres cours.

Le référentiel de compétences est un outil insuffisamment connu et mobilisé. Une relecture critique du référentiel devrait avoir lieu, afin de reconstruire une adhésion à ce document, qui pourrait orienter les discussions sur l'évolution des programmes et les objectifs visés.

En ce qui concerne les liens à développer encore davantage, soulignons :

- le lien avec la société civile, qui est déjà partiellement présent avec des projets comme les projets Vesdre, Sambre ; le Service Learning proposé au niveau institutionnel pourrait être exploré ;
- les liens interfacultaires sont à renforcer également, notamment avec la Faculté d'Agro-Biotech Gembloux, pour les aspects d'architecture du Paysage ;
- les liens entre recherche et enseignement ; les liens entre praticiens et chercheurs ;
- les liens entre les cohortes d'étudiants.

Et donc de manière générale, pointons la nécessité de renforcer la coordination, le feedback.

Un dernier point majeur nous paraît essentiel à rapporter. Une dynamique positive semble initiée concernant la définition d'une identité facultaire partagée et lisible, en interne et externe, basée sur les enjeux insécables des urgences environnementales et sociales. Ces préoccupations semblent rassembler toutes les parties prenantes.

Pour conclure, nous avons apprécié l'effort qui a été fait en matière d'introspection sur des enjeux de qualité de l'enseignement. Nous encourageons les équipes à poursuivre cette culture de la qualité initiée lors de cet exercice. »

D. Rapport :

Thématique 1 – Liens avec le plan stratégique institutionnel, tableau de bord facultaire et système d'information facultaire

a. Constats

Depuis l'évaluation transversale menée par l'AEQES en 2019, la Faculté d'Architecture a entrepris un travail de structuration conséquent, respectant un **plan d'action pluriannuel** défini pour 2020-2025. Quatre grands thèmes ont alimenté ce plan d'action, nommé plan PROS :

- Une recherche à mettre en avant : lien enseignement et recherche, définir une politique claire (**PROS**) ;
- En phase avec les besoins sociétaux (**PROS**) ;
- Un lieu de débat ouvert (**PROS**) ;
- Une approche pratique – globale – interdisciplinaire (**PROS**).

Même si aucun document n'explicite les liens avec le plan stratégique institutionnel, la vision facultaire qui se dégage du plan PROS semble alignée avec le **plan stratégique institutionnel**, dans le sens où les objectifs poursuivis par la Faculté, dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, du service à la collectivité et de l'internationalisation, concordent avec les objectifs stratégiques institutionnels, à savoir :

- Une université rayonnante et forte de sa diversité ;
- Une université attractive et émancipatrice ;
- Une université citoyenne et engagée ;
- Une université mondiale solidaire.

En particulier, la Faculté a veillé à l'engagement d'enseignants aux profils diversifiés, préoccupés par des questions de durabilité, de transitions environnementales et de transformation de territoires post-industriels.

Ce souci des enjeux – insécables – liés aux urgences environnementales et sociales est partagé entre les parties prenantes et contribue à la construction progressive de l'identité facultaire.

A l'heure actuelle, la vision/orientation de la Faculté est toujours en lien avec celle définie dans le plan PROS en 2019. Cette vision se complète par **quatre enjeux** :

- L'ancrage des activités facultaires dans les débats et enjeux sociétaux actuels à travers quatre axes de réflexion (soutenabilité, société, art, numérique) ;
- Le développement de démarches d'enseignement et de recherche par des approches pluri- et transdisciplinaires ;
- La confirmation de l'enseignement par la pratique du projet d'architecture ;
- Le positionnement de la Faculté dans l'avenir par la redéfinition / réhabilitation du campus.

Un nouveau **plan de recrutement 2026-2029** est sur le point d'être examiné par les organes décisionnels. Celui-ci s'appuie sur des choix stratégiques prenant en compte ces enjeux, et visant notamment à renforcer une approche « par le faire », l'implication de la faculté dans le devenir régional, et l'intégration du numérique.

Depuis 2019, un nouveau règlement d'ordre intérieur a institué la mise sur pied **d'organes de gouvernance** de la Faculté, au sein de laquelle les différents corps sont représentés : conseil et bureau facultaires, commission permanente facultaire à l'enseignement (CPFE), commission permanente facultaire à la recherche (CPFR), conseil des études de bachelier, conseil des études de master. Les étudiants sont membres des conseils de faculté et des conseils des études. La représentation étudiante est véritablement incarnée, à travers des délégués de classe qui consultent largement les différentes cohortes d'étudiants. Les conseils des études constituent l'organe le plus propice au recueil des avis et difficultés des cohortes étudiantes. Les enseignants praticiens ne sont toutefois pas bien représentés au Conseil de faculté.

La Faculté a pris le parti de ne pas instituer de niveau « département », ce qui semble parfaitement convenir à une faculté n'organisant qu'une seule filière d'enseignement. Les différents organes (Conseil de Faculté, CPFE, CPFR, conseils des études) fonctionnent adéquatement.

La Faculté s'appuie sur divers services administratifs, efficaces, faciles d'accès et bien structurés.

b. Bonnes pratiques à épingle

L'équipe en charge de la gouvernance s'efforce de maintenir un **taux d'encadrement adéquat** de 1/18 étudiants en Bac et 1/15 en Master lors des ateliers.

Le **plan de recrutement**, prévu à 5 ans, et rediscuté sur base annuelle, est largement débattu en CPFE/CPFR et fait l'objet d'un vote facultaire.

Le système de double **conseil des études**, un pour le bachelier, un pour le master, semble particulièrement bien fonctionner. La fréquence des réunions, à cadence mensuelle, et le climat de proximité instauré entre les représentants étudiants et les enseignants permettent une véritable écoute des besoins étudiants. La participation des présidents aux organes de gouvernance comme le bureau facultaire permet d'assurer un réel suivi des problèmes identifiés. Une telle structuration permet aussi de faire remonter les problèmes de manière anonyme. L'organisation de réunions parfois conjointes des deux conseils permet d'assurer une bonne transversalité entre le bachelier et le master. Le souhait de la faculté est d'encore **renforcer son rôle et d'en faire un véritable lieu propositionnel**.

c. Points de vigilance

Il persiste un sentiment de besoin de clarification de la **stratégie facultaire**. La définition des enjeux poursuivis, ou du moins leur mise en œuvre, reste incomplète et manque de lisibilité. Certains enseignants se questionnent encore sur les objectifs de la pédagogie mise en place, notamment en premier cycle.

La Faculté a besoin d'un **espace de rencontre** pour les enseignants, mais aussi de **moments de rencontre et de discussion** rassemblant tous les acteurs et pas seulement leurs délégués.

En ce qui concerne les rencontres informelles, beaucoup d'espoirs sont mis dans la création du nouveau bâtiment, avec notamment l'idée d'une salle des professeurs, mais il ne faudrait pas attendre la construction de celui-ci pour instaurer de meilleures habitudes de communication entre les encadrants, le déménagement sur un site temporaire constituant un risque d'éclatement.

En ce qui concerne la communication formelle, la **courroie de transmission** des informations vers les parties prenantes ne siégeant pas au sein des différents organes est améliorable, même s'il est déjà appréciable que les PV soient disponibles à tous. Le système de communication, comme les *Newsletters*, est bel et bien présent, mais pas exploité à sa juste valeur par les étudiants et le personnel. Certains enseignants semblent méconnaître les structures de gouvernance et d'avis institutionnelles, comme le Conseil Universitaire à l'Enseignement et à la Formation (CUEF).

Le **cadre technique et ouvrier**, permettant d'assurer différents aspects logistiques, est lacunaire, ce qui compromet non seulement certaines activités pédagogiques, mais également la bonne utilisation des locaux. La mise en œuvre du *Printlab*, du *Fablab* et d'une matériauthèque (prévus dans la nouvelle infrastructure, voir thématique 4), largement accessibles aux étudiants, ne pourra être efficace sans personnel dédié à la gestion de ces locaux.

d. Pistes d'amélioration

- Evaluer la piste de formules de type journée pédagogique et/ou mise au vert, au rythme de deux à trois occasions par an, pour rencontrer le besoin de rencontres, formelles et informelles, des parties prenantes ;
- Améliorer l'implication active des enseignants praticiens dans la gouvernance générale de la Faculté ainsi que leur représentation et leur poids décisionnel au Conseil de Faculté ;
- Assurer une bonne visibilité de la représentation étudiante par la mise à disposition de locaux de taille suffisante et facilement accessibles dans le projet de nouveau bâtiment ;
- Evaluer la mise en place d'un local commun pour les enseignants, de type « Salle des professeurs » dans le nouveau projet de bâtiment ;
- Veiller à renforcer le cadre logistique pour assurer le bon usage des locaux actuels et futurs.

Thématique 2 – Conception, pilotage, révision et évaluation des programmes

a. Constats

La CPFE est à la base du pilotage des programmes (voir thématique 1). Contrairement aux usages dans d'autres facultés, le Conseil des Etudes est peu impliqué à ce niveau. Ce dernier ne questionne pas le contenu des cours.

Depuis l'évaluation AEQES de 2019, les **programmes** de bachelier et de master ont été réformés, visant notamment à une meilleure articulation entre l'enseignement et la recherche, se traduisant

par une meilleure interaction entre les enseignants-praticiens et les enseignants-chercheurs. L'effet de ces réformes n'a pas encore été évalué.

Un **référentiel de compétences** existe, a été adopté par l'ARES depuis 2013. Celui-ci n'est pas étranger aux enseignants actuels, mais il serait probablement exagéré de prétendre qu'il est au cœur de toutes les préoccupations. Les compétences visées sont au nombre de quatre, ce qui facilite leur appropriation :

1. Instruire une question architecturale ;
2. Elaborer une réponse spatiale ;
3. Mettre en œuvre une réponse spatiale située ;
4. Interagir avec l'ensemble des acteurs.

La pédagogie adoptée ne peut sans doute pas être totalement qualifiée d'une approche par compétences, car ces compétences ne semblent pas constituer de réels « *drivers* » du programme, mais des trajectoires de développement sont définies, en fonction de l'avancement dans le cycle. Ce document reflète un réel souci de la pédagogie au sein de la filière ; sa réactualisation pourrait rendre cet outil davantage fédérateur. L'appellation « pédagogie par projet » est probablement plus correcte, et constitue la marque de fabrique de la filière.

En matière de **méthodes d'apprentissage**, celles-ci sont très variées. Les enseignants font preuve d'une grande créativité, mais sont néanmoins limités par la taille de la cohorte grandissante, particulièrement en bachelier. Des initiatives menées par quelques enseignants, comme la Chouette Semaine Transversale et la journée métiers, relèvent encore le niveau de la formation. Il en est de même des projets visant à répondre à des besoins de la société civile, comme les projets de réhabilitation des vallées de la Vesdre et de la Sambre.

Le programme de cours est lisible, les unités d'enseignement étant rattachées à des groupes-matières clairement identifiés :

- Sciences humaines ;
- Sciences et technologies ;
- Communication et constructions graphiques ;
- Projet d'architecture ;
- TFE ;
- Stage.

Un **parcours propédeutique** a été mis en place en 1^{ère} année de 1^{er} cycle, pour lequel les indicateurs mobilisés montrent un impact positif. Si le taux d'attrition après la première année peut paraître important à un lecteur externe, il correspond à la moyenne institutionnelle et est à analyser dans un contexte local.

Les méthodes d'évaluation des cours théoriques semblent appropriées et n'ont pas fait l'objet de critique lors de la rencontre des différentes cohortes d'étudiants.

Les **engagements pédagogiques** définissent de manière explicite les attentes et objectifs. Ils actent la triple concordance des objectifs, méthodes d'enseignement et d'évaluation, qui n'est pas remise en question par les étudiants. Le travail pédagogique qui a été réalisé pour proposer un canevas de rédaction (voir au point « bonnes pratiques à épinglez ») est fortement appréciable. Ce modèle permet d'assurer la cohérence et la complétude des différents engagements pédagogiques. Il n'en demeure néanmoins que les étudiants n'ont pas le réflexe de les consulter.

Il n'a pas non plus été évalué dans quelle mesure les enseignants se conforment ou non au modèle proposé.

Les modalités du travail de fin d'études (**TFE**) viennent d'être révisées. Il est question d'un TFE à 10 crédits (+ crédits dédiés à la préparation du TFE à comptabiliser plus tôt dans le programme afin de répondre aux exigences légales du décret) ou d'un « TFE-projet » à 30 crédits.

Il s'agit donc, comme décrit par la Faculté :

- D'un TFE (10 ECTS) consistant en un travail d'investigation théorique ;
- D'un TFE-Projet (30 ECTS) consistant en l'articulation d'une production de type « théorique » et une de type « projet ».

Dans le second cas, le TFE est directement en lien avec le projet de fin d'études. Il a semblé au comité d'experts que dans certains cas, l'étudiant pouvait être accueilli au sein d'un laboratoire universitaire afin d'y traiter une question de recherche spécifique.

Cette nouvelle façon de procéder, *a priori* très enthousiasmante, devrait permettre d'impliquer davantage les enseignants-praticiens dans les fonctions de promoteur, de renforcer les interactions (autour des mémoires) entre les différentes catégories d'enseignants, et de promouvoir la recherche au sein des enseignements.

Certains étudiants ont rapporté ne pas bien comprendre les nuances entre les options, demeurer « dans un certain flou » quant au nouveau TFE à 30 crédits. Aussi, ne pas comprendre la légitimité des dates différées de dépôt (qui trouvent néanmoins une justification pédagogique explicitée par le corps enseignant).

Deux **stages** sont prévus à la formation, mais d'une durée nettement plus courte que dans d'autres filières, en raison notamment de l'obligation (belge) d'accomplir un stage de deux ans (indépendant de l'université) à l'issue des études, afin de devenir maître d'œuvre. Le premier stage a lieu en bachelier (« Stage du cycle de bachelier ») et le second en master (« Stage de détermination professionnelle »). Le stage court est d'une durée de deux fois 8h (16h), le stage long est réparti sur 10 journées de 8 heures (80h), durées vécues comme trop courtes par les étudiants pour pleinement s'imprégner de contextes professionnels variés et capacitants.

b. Bonnes pratiques à épingle

Les étudiants montrent une grande satisfaction à l'égard des **projets** proposés, dont ils perçoivent une évolution positive, notamment en termes de niveau d'exigence et de conception « mieux ficelée ».

La Faculté dispose d'une longue tradition dans le domaine de la pédagogie expérientielle et « par le faire ». Cet apprentissage « par le faire » convoquera essentiellement le Fablab et la matériauthèque. La matériauthèque pourrait d'ailleurs être envisagée au-delà d'un simple lieu d'exposition de matériaux, mais aussi comme un véritable stock-gisement de matériaux récupérés (moisson) en vue d'exercices futurs (cf. Rural Studio, Rotor, etc.).

Au premier abord, le Printlab semble moins concerné par cette pédagogie « par le faire ». Néanmoins, à court et moyen terme, le développement et la démocratisation rapide de nouvelles technologies (impression 3D, découpeuse CNC, etc.) pourraient rendre la frontière entre Fablab

et Printlab plus poreuse (cf. par ex. le Labo iBOIS d'Yves Weinand à l'EPFL <https://www.epfl.ch/labs/ibois/>).

La constitution de **jurys** en charge de l'évaluation des projets, impliquant 4 à 6 personnes, avec une parité de personnes internes et externes, est une force de la formation. Un modèle de **procès-verbal** à compléter à l'issue de chaque défense de projet vient encore renforcer la richesse du dispositif d'évaluation.

Un **canevas d'engagement pédagogique** prérempli est proposé à chaque enseignant, ce qui améliore grandement la qualité de rédaction de celui-ci, et *a fortiori* son utilité, notamment dans le cadre de recours éventuel. En outre le canevas proposé incite le titulaire à faire le lien entre le cours et les axes de réflexion transversaux mobilisés (soutenabilité, société, art, numérique) d'une part, les acquis d'apprentissage du cours et les compétences du référentiel nourries par ceux-ci.

c. Points de vigilance

Le **référentiel de compétences** est un outil qui pourrait être mobilisé encore davantage. Pour autant que le cadre imposé par l'ARES le permette, une actualisation (relecture critique) de ce référentiel devrait avoir lieu, afin de reconstruire une adhésion à ce document, qui pourrait orienter les discussions sur l'évolution des programmes et les objectifs visés.

La **charge de travail** est régulièrement évaluée. La faculté semble soucieuse du bien-être de ses étudiants et bienveillante à leur égard (voir thématique 3), mais de réelles craintes à ce niveau apparaissent à l'issue de la visite du comité d'experts. La culture de l'architecte qui travaille énormément, qui « fait charrette » (travaille tard la nuit pour terminer un projet), est perpétuée d'années en années et semble normative. Les étudiants évoquent des répercussions sur leur santé physique et mentale, notamment un manque de sommeil, la difficulté de poursuivre une activité sportive ou de loisirs en parallèle des études, et se sentent poussés dans leurs retranchements sur le plan psychologique.

La place du **projet** est centrale dans le cursus, mais il faut veiller à ce que l'investissement dans le projet ne se fasse pas au détriment des autres cours. Les étudiants ont tendance à concentrer leur énergie en cours d'année sur la réalisation du projet, et à commencer à s'intéresser aux cours théoriques lors de la période de bloque, si pas lors de la seconde session. Une faible fréquentation des cours théoriques peut être constatée à l'approche des dates de remise des projets. Interrogés à ce sujet, certains étudiants avouent accorder plus de crédits aux enseignants-praticiens, qu'ils iraient même parfois jusqu'à tutoyer, qu'aux enseignants des matières théoriques. Cette situation peut être frustrante pour ces derniers. De plus, les étudiants peuvent passer à côté de savoirs théoriques utiles à la réalisation du projet. De manière générale, un manque de concertation entre les praticiens et les chercheurs est constaté, pouvant mener à une incohérence de discours (à titre d'exemple, un étudiant rapportait que le béton pourrait être critiqué lors des cours théoriques – pour son éco-bilan – et pourtant encore accepté ensuite en atelier de projet).

Afin de donner plus d'ouverture au réel, les **stages** pourraient être amplifiés en bachelier et en master. Ils gagneraient à être mieux reconnus pour leur intérêt pédagogique dans le cursus. L'augmentation des stages ne devrait pas participer à encore alourdir le cursus des étudiants. Ils

devraient continuer à se dérouler lors du cursus (donc hors congés). Il semble dès lors nécessaire de procéder à des modifications et éventuellement d'examiner quels sont les cours théoriques qui pourraient comporter une partie créditée en stage. A tout le moins, des **rencontres** avec différents acteurs du monde de la construction (au sens large) pourraient être organisées à la Faculté pour témoigner auprès des étudiants de leur réalité. En ce sens, les liens avec la société civile pourraient être renforcés encore davantage. L'évaluation des stages semble aussi actuellement très sommaire.

L'intelligence artificielle (IA) est un outil important pour l'architecte dans le futur et un défi à prendre en compte, dès à présent, dans les enseignements, avec une formation des enseignants et une meilleure définition de la place à donner à l'IA dans la formation, notamment dans la production de dessins et de plans.

Concernant le contenu des cours, certaines pistes d'amélioration ont été formulées au cours des discussions entre experts et témoins. Epinglons :

- La suggestion d'amener plus tôt dans le cursus les notions de **droit** et de **déontologie**, qui permettent de prendre en compte diverses contraintes de la vie réelle dans les projets ;
- La nécessité d'intégrer **l'anglais** de manière plus continue et active tout au long du cursus (par exemple, sous la forme d'un atelier de projet intégralement dispensé en anglais), sans empiéter sur le choix des cours à option (*cf.* situation actuelle), ceci afin de situer la Faculté dans son contexte international (Euregio, notamment) ;
- L'envie de renforcer l'apprentissage par le biais de travaux à **l'échelle 1:1**, ce qui permettrait de mieux comprendre les matériaux avant leur utilisation au sein des projets ;
- La suggestion d'attirer davantage l'attention des étudiants sur les **différents métiers de l'architecture**, en dehors de la pratique professionnelle indépendante et de la recherche : ceux de la maîtrise d'ouvrage publique (gestionnaire d'équipements publics), de la médiation culturelle (commissariat d'exposition, écriture et édition, photographie d'architecture, etc.), de la participation citoyenne (ateliers participatifs, animation, cocréation, etc.), etc.

d. Pistes d'amélioration

- Renforcer les interactions entre les praticiens et les chercheurs, par des espaces et moments de discussion formelle et informelle, par la co-promotion de TFE ;
- Renforcer les activités interdisciplinaires ;
- Instaurer un meilleur dispositif de coordination entre les activités d'apprentissage, notamment en termes de dates de remise des travaux, mais aussi au niveau de la cohérence des contenus ;
- Envisager d'étendre la durée des stages ;
- Diversifier les lieux de stage (entrepreneurs, marchands de matériaux, acteurs culturels, maîtrise d'œuvre publique ou privée, etc.) ;
- Explorer la piste du *Service Learning* (proposée au niveau institutionnel) pour permettre de rencontrer des enjeux de citoyenneté ;
- Développer une orientation aux différents métiers de l'architecture, en plus de la Journée des métiers.

a. Constats

Les étudiants mettent en avant le côté très **humain** de la relation entre les étudiants et les enseignants, et la disponibilité et l'empathie des encadrants. Les enseignants sont perçus comme des personnes engagées et faciles d'accès.

La Faculté est perçue comme bienveillante à l'égard des étudiants et met en place via ses organes de gouvernance une réelle prise en compte des besoins étudiants.

Des dispositifs d'**aide à la réussite** sont disponibles, conformément aux dispositions décrétales. Les activités sont proposées par l'Institution (activités transversales, liées à la méthode de travail, à la maîtrise du français...) ou par la Faculté (activités spécifiques et disciplinaires). Elles ont lieu soit dès le début de l'année pour les étudiants non-primants qui n'ont pas engrangé 30 crédits lors d'une première année dans la filière, soit après la session de janvier pour les étudiants, primants ou répétants, en échec lors de celle-ci. Les étudiants fréquentent les activités de soutien à l'apprentissage / remédiation. Une progression en termes de notes a été observée entre la 1^{ère} et la 2^e session pour une majorité des étudiants ayant assisté à ce type d'activité. Le décret prévoit également la possibilité d'allègement, mais celui-ci est peu sollicité. Les enjeux en termes de finançabilité sont communiqués aux étudiants par l'Institution et connus de ceux-ci.

Les possibilités d'aides diverses offertes par l'institution sont facilement consultables sur le site internet. Les étudiants sont informés de l'existence de **statuts spécifiques** donnant droit à des aménagements particuliers, pour les étudiants sportifs de haut niveau, en situation de handicap, entrepreneurs, artistes, « engagés » et autres situations personnelles particulières.

Les cours préparatoires permettent une **intégration sociale** dès l'arrivée dans les études. Si les activités du Comité de baptême ont leur succès auprès de certains étudiants, le Cercle des étudiants, qui pourrait viser un plus large public, est en manque de dynamisme.

Les possibilités de **recours** existent, telles que décrites dans le règlement des études et des évaluations. La mise en place des procès-verbaux de délibération semble avoir minimisé le nombre de recours introduit. Les étudiants ont la possibilité de consulter leur copie et de recevoir un feedback après les évaluations, mais déplorent un délai trop long avant la remise des résultats. Ce délai ne dépasse cependant pas celui prévu par le règlement (un mois après la fin de la session) et est tout à fait compréhensible du fait de la taille de la cohorte d'étudiants, *a fortiori* pour les examens écrits à questions ouvertes.

Du côté des enseignants, un **mal-être** est perçu en bachelier du fait de la cohorte surdimensionnée. Les enseignants d'ateliers perçoivent une peur de l'échec paralysante chez les étudiants.

L'Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur (**IFRES**) apporte un soutien pédagogique aux enseignants et assistants, notamment par le biais d'une formation pédagogique de 10 crédits, obligatoire pour les nouveaux académiques et enseignants d'atelier.

b. Bonnes pratiques à épingle

Les **services d'accueil** sont centraux, facilement accessibles ; ils permettent une bonne orientation des étudiants. La porte du bureau du Doyen est ouverte aux étudiants.

Une attention spécifique est portée à ménager des plages de travail autonome dans **l'horaire de cours** des étudiants. Ces horaires sont perçus comme bien conçus. Malgré des difficultés en termes de capacité d'accueil sur le site, les étudiants ne sont pas dispersés sur l'ensemble des sites pour les cours théoriques, qui se donnent presque exclusivement à l'Opéra.

L'horaire des examens est soumis à l'approbation du conseil facultaire, et donc des délégués étudiants.

Une bonne collaboration est établie avec le service **Guidance Etude** et le service d'**Orientation universitaire**, ce qui permet d'apporter un soutien méthodologique et à la (ré-)orientation des étudiants.

La présence d'une **technopédagogue** facultaire apporte un réel soutien à la Faculté. Ses compétences pourraient davantage être exploitées dans la conception d'activités au sein de la salle comode, permettant peut-être de faire face à des cohortes de grande taille.

c. Points de vigilance

Les étudiants ont relaté **peu d'entraide** entre étudiants. En dehors des baptisés, ils semblent ne pas bien se connaître entre les cohortes. Une dynamique positive de prise en compte de l'avis étudiant est instaurée par les délégués de classe de fin de master, il faudra veiller à perpétuer ce dynamisme au sein des cohortes suivantes.

Les étudiants se plaignent actuellement d'un désordre consécutif à un manque d'espaces de **rangement**, et de **plages d'ouverture des locaux** trop restreintes. La Faculté étant un lieu de travail et de rencontre important pour les étudiants, étendre l'accessibilité à des locaux et du matériel adaptés contribue à davantage de justice sociale. Cela s'inscrit dans une vigilance globale à maintenir face au coût de la vie étudiante (nourriture et matériel notamment).

Le dispositif de **parrainage** coordonné au niveau institutionnel, sous le nom de dispositif « PEPPS », n'a pas le succès escompté : les étudiants désertent le dispositif au terme d'une à deux séances sur les cinq prévues. Il est à requestionner.

La réalisation des **PAE** est chaotique en début d'année. Le télétravail presté à cette période par le personnel administratif est mal perçu des étudiants, qui sont néanmoins conscients de la surcharge de travail administratif à cette période.

Les étudiants n'identifient pas clairement une **personne de confiance** à laquelle s'adresser en cas de problèmes personnels. Les liens avec la Cellule Qualité de Vie pourraient être amplifiés.

L'IFRES n'est pas perçu et mobilisé comme une cellule d'appui pédagogique aux enseignants. Il est vécu exclusivement à travers le caractère obligatoire de ses formations, ce qui conduit les personnes concernées à s'inscrire à des formations ne rencontrant pas nécessairement les

besoins de la Faculté d'architecture (le choix est davantage effectué sur base de la date de la formation que de son contenu).

Les potentialités offertes par la **salle comodale** sont encore mal perçues. Ainsi, avec l'aide de la technopédagogue facultaire et de la CARE numérique, des activités hybrides pourraient être conçues. Le comité des experts propose les deux pistes suivantes à explorer :

- Des critiques hybrides de projet : un panel d'étudiants, présents physiquement dans la salle comodale, discutant d'un projet avec un jury mixte (certains membres en présentiel, d'autres à distance), les autres étudiants assistant à la séance à distance comme observateurs (objectif : mieux percevoir les attentes dans le cadre des ateliers) ;
- Des simulations de situations issues de la vie réelle (rencontre avec des maîtres de l'ouvrage, réunions d'information / de concertation avec le public, réunions projets avec les instances publiques), avec des étudiants à distance incarnant certains rôles (architecte, maîtres de l'ouvrage, citoyen, services techniques de l'administration, décideur politique, etc.), et d'autres présents physiquement, modérant ou analysant les discussions (objectifs : apprendre à communiquer / vulgariser, prendre en compte la diversité des points de vue / des contraintes...).

Des partages d'expérience pédagogique entre technopédagogues issus des différentes facultés, voire la consultation de la littérature pédagogique, pourraient venir élargir le champ des possibles.

d. Pistes d'amélioration

- Créer un cadre propice (locaux, visibilité) au renouveau des associations estudiantines comme le Cercle ;
- Investir dans la mise à disposition de casiers à l'usage des étudiants, et à terme, dans le projet de nouveau bâtiment, d'espaces de rangement, efficaces, sécurisés et adéquatement dimensionnés (notamment pour le stockage temporaire de grandes maquettes) ;
- Allonger les plages d'ouverture des locaux ;
- Prévoir une personne relais « bien-être » sur le site facultaire ;
- Amorcer un dialogue collaboratif avec l'IFRES pour tenter d'envisager une meilleure rencontre des besoins spécifiques en matière de soutien pédagogique ; la Faculté pourrait être intéressée à rejoindre la communauté d'enseignants s'intéressant à la « pédagogie de la robustesse » ;
- Profiter davantage de l'expérience de la technopédagogue ;
- Être attentif dans les décisions à venir (par exemple l'organisation éventuelle d'une seconde session pour les projets) au risque d'épuisement de l'équipe enseignante.

Thématique 4 – Projets intra- ou interfacultaires

a. Constats

Des initiatives très positives sont menées par la Faculté.

Elle a notamment développé un projet très ambitieux de **développement du site Fonck**, phasé en 3 étapes. Celui-ci a été mûrement réfléchi, avec notamment la décision de supprimer les places de parking et l'aménagement à la place d'un espace public convivial pour tous, ouvert sur le quartier, ce qui traduit les préoccupations de la Faculté vis-à-vis des enjeux de transition.

De nombreux évènements (conférences, expositions, etc.) permettent une ouverture au monde extérieur. Les partenariats avec la société civile renforcent l'ancrage local de la Faculté. La Faculté est en route vers un meilleur **ancrage territorial**, ce qui devrait contribuer à la perception d'une identité claire et rassembleuse des parties prenantes autour d'un discours commun.

Des **partenariats avec l'Ecole Supérieure des Arts (ESA)** Saint-Luc existent, notamment le recours à un restaurant employant des personnes en réinsertion socio-professionnelle.

Le sentiment d'appartenance des **alumni** est présent, bien qu'améliorable.

b. Bonnes pratiques à épingle

La **Chouette Semaine Transversale (CST)** est une initiative remarquable, incluant des activités diverses (balade exploratoire, séance de croquis, débat, constructions prototypiques...) : elle laisse la place à l'initiative étudiante, et permet un rapprochement (1) des étudiants entre eux, (2) des étudiants et des enseignants, et (3) de la faculté avec la société civile. Elle est source d'émulation et permet de mixer les cohortes d'étudiants.

La **Journée des métiers** permet de conscientiser les étudiants à la diversité des débouchés du diplôme d'architecte.

Des **projets concrets, utiles à la société civile**, comme ceux portant sur le réaménagement des vallées de la Vesdre et de la Sambre, contribuent au rayonnement de la Faculté.

c. Points de vigilance

Le projet de nouveau bâtiment fédère mais suscite également des inquiétudes quant au **site transitoire** ailleurs à Liège. Des opportunités sont néanmoins à saisir pour en faire un lieu d'expérimentation pédagogique, et pas seulement une opportunité immobilière. Il faut manifester un très grand volontarisme proactif sur ce point, en partenariat avec la ville et les acteurs de la société civile, pour que le site choisi réponde à ces enjeux et ne soit pas une occasion manquée.

Concernant l'utilisation de ce nouveau bâtiment, étant donné que certains choix moins écologiques pour sa construction ont été contraints par des raisons budgétaires, il faudra être

doublement attentif à mettre en place une réelle **stratégie de gestion et de recyclage**, afin notamment de servir de modèle exemplaire. Les étudiants ne semblent pas, dans les faits actuels, avoir réellement recours à la « récupérathèque » partagée avec l'ESA.

La **communication** autour des événements pourrait être encore améliorée.

Les **partenariats interfacultaires** pourraient être renforcés.

Des projets pédagogiques d'envergure comme la CST et la journée des métiers semblent reposer sur les épaules de quelques enseignants motivés. En faire des projet véritablement collégiaux, impliquant tous les enseignants, réduirait le **risque d'épuisement** des porteurs de projet.

La proposition du panel de destinations pour les **mobilités internationales** est plutôt riche, mais l'exigence d'un niveau de langue locale – comme conditions de candidature imposées par les institutions d'accueil en raison d'un manque de places pour les cours dispensés en anglais – restreint la possibilité de départ pour les étudiants n'ayant pas eu la chance de développer une linguistique étrangère.

d. Pistes d'amélioration

- Envisager les pistes de collaboration avec, par exemple, la Faculté Agro-Biotech de Gembloux pour une meilleure compréhension du vivant, du ménagement et de la renaturation des territoires. Ce point peut participer au renforcement d'une identité singulière et lisible pour la Faculté ;
- Intégrer la CST dans le programme obligatoire et la valoriser en termes de crédits ;
- Susciter une meilleure adhésion du personnel enseignant aux initiatives fédératrices comme la CST et la Journée des métiers, en offrant un rôle actif à chacun et en valorisant cette participation dans le calcul de la charge de travail et/ou lors des promotions ;
- Travailler avec les facultés partenaires dans le cadre des échanges de mobilité d'études pour amplifier le nombre de candidatures (réfléchir à une offre interne de cours en anglais de qualité, promouvoir les destinations francophones, etc.) .

Thématique 5 – Amélioration des programmes et bonnes pratiques

a. Constats

Le **système qualité** repose sur le fonctionnement des organes cités ci-dessus, ainsi que sur le dispositif institutionnel Evalens permettant d'évaluer individuellement chaque cours.

C'est en particulier la **CPFE** qui propose les modifications aux programmes de cours, aux modalités d'enseignement, à l'organisation des évaluations, à la coordination entre unités d'enseignement, etc. Pour ce faire, elle s'appuie sur des groupes de travail (GT) incluant des référents de groupes-matières ainsi que sur des focus groups, incluant des représentants d'(anciens) étudiants. Les propositions sont avalisées par un vote en Conseil de Faculté.

En ce qui concerne **Evalens**, le taux de participation des étudiants est faible (aux alentours de 20%), mais néanmoins acceptable au vu des moyennes de participation institutionnelles. Un tableau de synthèse des résultats anonymisés est présenté en CPFE. Les enseignants titulaires de cours identifiés comme problématiques sont contactés par le Vice-Doyen à l'enseignement afin de mettre en place un suivi adapté. Les étudiants déplorent l'absence d'outil pour évaluer la Faculté dans son ensemble au-delà de l'évaluation individuelle des cours.

Les fiches d'analyse thématique proposées par le SMAQ pour l'évaluation programmatique ne semblent pas avoir été mobilisées en amont de la période d'auto-évaluation.

La Faculté conclut son rapport d'auto-évaluation par une **analyse SWOT**, synthétique et réaliste. Le comité d'experts arrive aux mêmes conclusions, ce qui permet d'avaliser cette analyse.

Brièvement, cette grille SWOT identifie comme :

- Forces : le travail de structuration d'envergure, l'appropriation des enjeux des transitions socio-écologiques, la dynamique créée par l'organisation d'évènements créant une émulation interne et une visibilité externe ;
- Faiblesses : le manque de lisibilité claire des orientations stratégiques, les synergies entre acteurs à renforcer ;
- Opportunités : la création d'un cadre de vie commun et ouvert via le réaménagement du site Fonck ;
- Menaces : les spécificités de la discipline menant à des difficultés en termes de valorisation de la recherche et d'accès à des sources de financement ; le financement en enveloppe fermée avec répercussions sur la pédagogie.

b. Bonnes pratiques à épingle

Les **outils institutionnels** comme Evalens sont utilisés de manière récurrente. Les délégués étudiants étendent ce processus en menant leurs propres enquêtes. Ainsi, par leurs propres canaux (formulaire électronique), les représentants étudiants recueillent largement l'avis de leurs condisciples afin que les votes étudiants au sein des organes (conseil de faculté notamment) reflètent l'avis du corps étudiant dans son ensemble.

Un exercice **honnête et transparent** d'introspection et d'analyse de la qualité de l'enseignement a été réalisé durant la phase d'auto-évaluation.

c. Points de vigilance

La mise en place d'une réelle **culture de la qualité** n'a pas encore été effectuée. Notamment, le réflexe d'évaluer systématiquement les initiatives pédagogiques, comme la Chouette Semaine Transversale, n'est pas encore présent.

Un **système de gestion documentaire** pourrait également être mis en place, s'appuyant sur la collecte conséquente de traces documentaires qui a été effectuée durant l'exercice d'auto-évaluation.

Le devenir de la **commission d'auto-évaluation** est incertain et l'exercice, bien que perçu comme très profitable, notamment par les nouvelles recrues, est vu comme un bilan à un moment T, plutôt que comme un processus continu.

d. Pistes d'amélioration

- S'appuyer sur le staff de la direction administrative, plus pérenne que les autorités facultaires, pour la mise en place d'un processus continu de gestion de la qualité, y compris la gestion documentaire ;
- Impliquer davantage les Conseils des études, et à travers cet organe, les étudiants, dans la révision du programme ;
- Intégrer l'exploration de différents indicateurs, notamment ceux fournis par RADIUS, à l'ordre du jour des réunions des Conseils des études (statistiques de réussite, résultats d'enquêtes de satisfaction, etc.) ;
- Transférer les résultats Evalens aux présidents des Conseils des études ;
- Mobiliser chaque année l'une des thématiques proposées par le SMAQ afin de mettre en route un système qualité sur le long cours.

Prise de position de l'entité évaluée

Evaluation facultaire



Faculté d'Architecture
Mai 2025

1. Commentaire général

La Faculté remercie chaleureusement le comité d'évaluateurs pour le travail effectué à travers son rapport et pour la rapidité de la communication de ce dernier.

Elle souligne la pertinence du fond qui permettra de mettre en place son futur plan d'action. Ce dernier sera mis en place avec la nouvelle équipe de gouvernance facultaire, probablement dans le courant du premier quadrimestre 2025-2026.

2. Observations de fond

Page	Chapitre ou paragraphe	Commentaire de fond (20.06.25)	Commentaire de fond (19.08.25)
9	§4	Nous proposons de repartir des définitions reprises dans le rapport d'autoévaluation à savoir : « TFE (10 ECTS) : consiste à un travail d'investigation théorique » « TFE-Projet (30ECTS) : consiste en l'articulation d'une production de type « théorique » et une de type « projet ».	L'étudiant qui réalise un TFE-Projet est accueilli au sein d'un atelier de master au Q2 ou Q4 suivant sa thématique de recherche en lien de près ou de plus loin avec la thématique de l'atelier. Quelques étudiants peuvent être sélectionnés pour réaliser un TFE-Projet au sein d'un laboratoire de la Faculté (maximum un étudiant par académique).
9	§7	La formation organise deux stages. Le premier a lieu en bachelier (Stage du cycle de bachelier) et le second en master (Stage de détermination professionnelle). Il nous semble qu'il faudrait préciser dans le rapport le paragraphe faisant mention des stages. En l'état, seul le stage de master est mentionné et présente des erreurs factuelles (voir point 3).	Nous souhaitons spécifier que les « stage court » et « stage long » dont il est question dans le paragraphe concernent le stage de master. En effet, ce dernier se déroule en deux parties.

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité évaluée

Prise de position_Evaluation facultaire V1
FABRIENNE COURTESOIE
UDE PAC ARETHI.